



Paris, le 16 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE BOUYGUES

DÉCISION RELATIVE À L'ENTRÉE DE CLARA GAYMARD AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BOUYGUES

Le Conseil d'administration de Bouygues a décidé de reporter sa proposition de nommer administratrice Clara Gaymard. Cette décision a été prise en plein accord avec celle-ci.

L'avis de convocation à l'Assemblée générale du 23 avril 2015 sera publié au BALO du 3 avril 2015, il comprendra un avis rectificatif à l'avis de réunion publié au BALO du 4 mars 2015 (suppression de la huitième résolution proposant la nomination de Clara Gaymard en qualité d'administratrice et changement consécutif de la numérotation des résolutions suivantes).

Contact presse :

01 44 20 12 01

presse@bouygues.com

www.bouygues.com